



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 3915

Texte de la question

VISITE D'ÉTAT DU PRÉSIDENT OUATTARA

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Christ,...

M. Jean Mallot. Mon Dieu !

M. le président. ...pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Louis Christ. Monsieur le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, huit mois après son installation à la présidence de la Côte-d'Ivoire, Alassane Ouattara a effectué la semaine dernière sa première visite officielle en France.

Rappelons que, pendant près de dix ans, les Ivoiriens ont été privés d'élections et, durant ces longues années, la France n'a pu développer ces liens historiques, culturels...

M. Jean-Paul Lecoq. Et financiers !

M. Jean-Louis Christ. ...et économiques qu'elle entretenait avec la patrie du président Houphouët-Boigny.

Au terme d'une grave crise politique, le président Ouattara a été élu démocratiquement. Il représente aujourd'hui le choix libre des Ivoiriens et peut faire reposer son action sur la légitimité du suffrage universel.

M. Marc Dolez. N'en rajoutez pas trop !

M. Jean-Louis Christ. Homme de courage et de consensus, le nouveau président n'a eu de cesse de multiplier ses efforts pour réconcilier le peuple ivoirien dans la reconstruction de son pays et de le remettre sur le chemin de l'unité et de la concorde avec cette ambition : assurer la sécurité pour chacun et asseoir durablement la démocratie et le progrès.

Cette visite représente le symbole d'une relation nouvelle entre la Côte-d'Ivoire et la France.

Fort de ce que la France est le premier partenaire économique de la Côte-d'Ivoire et fort de nos liens historiques avec ce pays, le Président de la République française a proposé de nouer un partenariat exemplaire et équilibré entre nos deux nations.

Dans cet esprit, il a assuré le président Ouattara de la solidarité de la France et de son plein appui face aux nombreux défis que la Côte-d'Ivoire s'engage à relever, notamment la lutte contre la pauvreté, le redémarrage économique et le renforcement de l'État de droit.

Lors de cette visite, plusieurs accords ont été signés et des partenariats noués.

Dans ce contexte, pouvez-vous, monsieur le ministre d'État, nous indiquer quel bilan vous dressez de ces entrevues et quelles perspectives se présentent désormais pour la Côte-d'Ivoire ? Enfin, comment la France compte-t-elle soutenir le président Ouattara et son équipe dans la reconstruction de leur pays ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, chacun se souvient, dans cette assemblée, de la situation de la Côte-d'Ivoire il y a un an : le pays était au bord de la guerre civile.

À l'occasion de la visite d'État du président Ouattara, du 24 au 27 janvier, nous avons pu mesurer le chemin parcouru. Et si la Côte-d'Ivoire est aujourd'hui repartie dans la bonne direction, si elle se reconstruit, on le doit en grande partie à la sagesse du président Ouattara et à son esprit de réconciliation.

Le Président de la République l'a donc assuré du soutien de la France dans trois domaines.

Politique, tout d'abord : nous avons avec la Côte-d'Ivoire un dialogue constant sur tous les sujets bilatéraux mais aussi sur les questions régionales car ce pays y joue un rôle important.

En matière de sécurité, ensuite, nous avons signé un nouveau traité de défense qui remplace celui de 1961. Ce nouveau traité est entièrement public et ne contient donc aucune clause secrète. Et tous les éléments français qui seront maintenus en Côte-d'Ivoire auront pour seule mission d'aider ce pays dans le secteur de la formation. Enfin, en matière de partenariat économique, des liens étroits existent entre nos entreprises et les entreprises ivoiriennes. Des réunions ont eu lieu en ce sens. Le Président de la République a confirmé un engagement très fort de la France : un contrat de désendettement-développement, portant sur 2 milliards d'euros, permettra à la Côte-d'Ivoire de réaliser un certain nombre de ses priorités. L'Agence française de développement est également présente sur le terrain.

Ce qui se passe en Côte-d'Ivoire est pour moi l'occasion de saluer le nouveau cours de la politique française en Afrique : nous avons refondu la quasi-totalité de nos accords de défense, resserré nos liens avec l'Afrique anglophone et lusophone ; enfin, nous soutenons partout les processus de démocratisation.

L'Afrique sera le continent émergent du XXI^e siècle et la France y jouera tout son rôle. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Christ](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3915

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 février 2012